

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

en application des dispositions de l'article L 123-19-2 du Code de l'Environnement

◇ **OBJET : Exploitation d'une centrale mobile d'enrobage à chaud à titre temporaire.**

◇ **DEMANDEUR : SOCIETE COFIROUTE- « les touches » BP 10331 CHAMBRAY LES TOURS**

Personne responsable du projet : Monsieur Jean-Yves BLANCHARD – tél : 02/47/25/32/51

◇ **EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION : Lieu-dit « LA COQUELEE » commune du PUISET**

◇ **DURÉE DE LA CONSULTATION : 15 JOURS DU LUNDI 16 AVRIL 2018 AU LUNDI 30 AVRIL 2018 INCLUS**

◇ **LE DOSSIER EST CONSULTABLE SUR LE SITE INTERNET DE LA PRÉFECTURE**

<http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public/Consultation-du-public/En-cours>

IL COMPREND NOTAMMENT LA DEMANDE DE L'EXPLOITANT, LES RÉSUMÉS D'INCIDENCE ET DE DANGERS ET LEURS RÉSUMÉS NON TECHNIQUES AINSI QUE L'ARRÊTE DU PRÉFET DE RÉGION PORTANT DECISION QUE CE DOSSIER N'EST PAS SOUMIS A ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

LE PUBLIC POURRA FORMULER SES OBSERVATIONS UNIQUEMENT SUR LA BOITE FONCTIONNELLE SUIVANTE :

Pref-enquete-publique@eure-et-loir.gouv.fr

NE SERONT PRISES EN CONSIDÉRATION QUE LES OBSERVATIONS AYANT ÉTÉ ENVOYÉES AVANT LA FIN DE LA CONSULTATION (L'HORODATAGE DE LA MESSAGERIE FAISANT FOI)

LE PUBLIC POURRA ÉGALEMENT OBTENIR DES INFORMATIONS SUR LE PROJET AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ COFIROUTE.

– **MONSIEUR JEAN-YVES BLANCHARD – TÉL : 02/47/25/32/51**

A L'ISSUE DE LA PROCÉDURE RÉGLEMENTAIRE, LA PRÉFÈTE D'EURE-ET-LOIR ACCORDERA L'AUTORISATION SOLLICITÉE ASSORTIE DE PRESCRIPTIONS OU PRONONCERA UN REFUS PAR ARRÊTE MOTIVÉ